

## Zoom sur : la replantation de haies

**ENERTRAG a entamé un programme de replantation de haies multi-strates pour l'année 2019 dans le cadre de l'installation des deux parcs éoliens de Nouvelle Aquitaine sur les communes de Pliboux (79), Château Garnier et La Chapelle Bâton (86) mis en service en 2016.**

Certaines mesures environnementales dites compensatoires sont mises en place par ENERTRAG pour limiter les impacts du chantier et de l'exploitation des parcs éoliens en milieu bocager. Le double du linéaire de haies coupé pendant la phase chantier sera replanté. Ces nouvelles plantations d'essences locales permettront de renforcer ou de créer de nouveaux corridors écologiques, notamment pour les chauves-souris. C'est l'association Prom'Haies, basée à Montalembert (79), qui réalisera les travaux de replantation en partenariat avec ENERTRAG.



### Les haies : refuge pour la biodiversité



Jeu : quel est mon fruit ?



La haie dite champêtre est constituée d'arbustes que l'on trouve naturellement chez nous notamment en sous-bois. Par exemple : le Charme commun, l'Erable champêtre, le Fusain d'Europe ou encore le Troène d'Europe. Lorsque l'on a plusieurs espèces différentes, on a généralement plus de vie. Les arbustes ne fleurissent pas tous en même temps, les oiseaux et les insectes y trouvent de la nourriture à différentes saisons. L'entretien de la haie est également important pour l'accueil des animaux. Une haie dite vive, c'est-à-dire qu'on laisse pousser en hauteur et que l'on taille ponctuellement les côtés, peut accueillir plus d'oiseaux ou d'insectes qu'une haie taillée à 1,50 m de haut qui ne permet pas l'installation de nids.

#### • Rôles et intérêts de la haie

La haie joue un rôle important dans le paysage en servant de point de repère, de limite ou simplement d'un point de vue paysager. Mais la haie est aussi un milieu vivant qui accueille plein de plantes et d'animaux. Ainsi, en plus des arbustes qui la constituent, on peut trouver à son pied des plantes adaptées, dans ses branches des oiseaux qui font leur nid ou errent des insectes qui viennent butiner ses fleurs. Ces insectes peuvent par ailleurs être utiles aux cultures environnantes : ils sont alors appelés insectes auxiliaires. La haie peut aussi avoir un intérêt mécanique : elle réduit la vitesse du vent, notamment s'il s'agit d'une haie vive, et protège ainsi les cultures situées derrière ; elle permet aussi, grâce à son système racinaire, de retenir l'eau et le sol et réduit ainsi le phénomène d'érosion des sols et de coulées de boues.

#### • Haies et éolien

Les haies peuvent attirer de nombreux animaux qui y voient un lieu d'accueil ou de chasse. Ainsi, les petits oiseaux ou les chauves-souris sont des utilisateurs réguliers des haies. Pour limiter les risques de collisions avec les éoliennes, les haies ont été plantées à distance des parcs afin d'inciter ces animaux à s'éloigner des éoliennes.

Réponses : a3 ; b2 ; c4 ; d2



Panneau d'information réalisé pour le parc éolien de Croisette (80)

# Meilleurs Vœux 2019



#### Nous contacter :

ENERTRAG Ets France  
CAP Cergy - Bâtiment B  
4 - 6 rue des Chauffours  
95015 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 30 30 60 09  
E-Mail : [chateaugarnier@enertrag.com](mailto:chateaugarnier@enertrag.com)  
Chef de projet : Perrine LECOQ

## Mot du chef de projet

La société ENERTRAG,  
ainsi que tous ses collaborateurs,  
vous souhaite une belle et heureuse année

2019

Nous vous remercions de la confiance  
que vous nous accordez depuis nos premiers contacts  
et nous espérons que cette année sera aussi positive  
que l'année précédente dans l'élaboration du projet.

*Perrine Lecoq*

Bonne année à tous !

## Le projet d'extension des Quatre Vents

### Actualité

Le projet d'extension du parc éolien des Quatre Vents a débuté maintenant depuis quelques mois en commençant par **l'étude du foncier**. Bientôt finalisée, l'analyse du foncier permet de se faire une première idée du nombre d'éoliennes possible pour le futur projet et de délimiter un périmètre d'étude.

La prochaine étape sera le lancement des études, la première étant **l'étude acoustique** qui nous paraît essentielle au regard de l'environnement humain. La seconde sera **l'étude écologique**. Celle-ci dure au moins une année afin d'avoir des résultats représentant l'ensemble du cycle de vie de la faune volante : migration, nidification, etc. Par la suite, ce sera **l'étude paysagère** qui sera également lancée.

L'état initial du site ainsi défini, nous pourrons travailler à une implantation du parc en concertation avec les acteurs locaux. Des permanences publiques seront proposées pour échanger sur le sujet et présenter les résultats des diverses études.



Photo d'un mât météorologique

### Calendrier prévisionnel

Date estimée	Prochaines actions
Été 2019	Lancement des études acoustique et écologique
Été 2020	Permanences publiques
Hiver 2020	Dépôt de la demande d'Autorisation Environnementale en Préfecture
Automne 2021	Enquête Publique
Printemps 2022	Autorisation d'exploiter
2023	Démarrage du chantier